

Emploi

Seddiki veut élargir l'action de l'ANAPEC aux non diplômés

Les travaux pour la stratégie nationale de l'emploi seront lancés le 7 mai. L'objectif du ministère est de doper le marché de l'emploi sans trop compter sur la croissance. Dans la foulée, les services de l'Anapec seront élargis aux chômeurs ne disposant pas de diplôme et un observatoire de l'emploi créé.

Le chômage, un vrai casse-tête pour le gouvernement dans un contexte de morosité ambiante. C'est ce qu'a affirmé Abdeslam Seddiki, ministre de l'Emploi et des affaires sociales, sous diverses formules lors de sa rencontre avec les adhérents de la Chambre française de commerce et d'industrie (CFCIM) la semaine dernière à Casablanca. Pour lui, le temps presse, il va falloir absolument effectuer les paramétrages nécessaires pour mettre la question de l'emploi au centre de la politique de l'investissement.

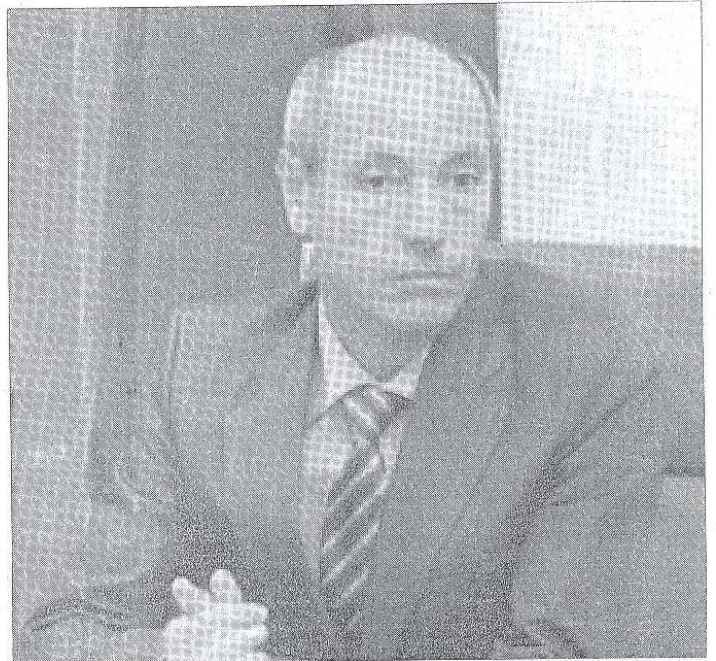
À en croire le ministre PPS, son département ne fait pas uniquement dans le diagnostic. Il prépare du concret. Ses services vont démarrer le 7 mai les travaux d'une nouvelle stratégie nationale de l'emploi. Seddiki en distille quelques éléments. Par exemple, l'État va exiger dans les cahiers des charges des investisseurs des engagements pour l'emploi. «Malheureusement, l'État concède aux entreprises des avantages fiscaux et autres sans toutefois préciser

dans le cahier des charges la dimension emploi sur laquelle doit s'engager l'investisseur, alors qu'il s'agit là d'une nécessité vitale», constate le ministre. Seddiki assure, par ailleurs que sa stratégie en projet devrait apporter des solutions à l'équation chômage-crédation d'emplois. Objectif, résorber le chômage sans pour autant trop compter sur la croissance. «Pour générer de l'emploi, il faut normalement qu'il y ait une croissance significative du

PIB. Mais comme la croissance est aujourd'hui insuffisante, conjoncture oblige, nous allons essayer de mettre l'accent en amont sur l'axe formation.

Car il faut que nous améliorions la qualité de la formation des ressources humaines pour qu'elles puissent s'insérer

facilement dans le marché du travail et contribuer à la création de richesses», explique Seddiki. En somme, le ministre entend atteindre deux objectifs : réduire l'écart entre l'offre et la demande d'emploi et mettre à niveau le système productif de manière à



Le département de Abdeslam Seddiki compte mettre l'accent sur la formation.

l'adapter à l'innovation et partant les impératifs de la compétitivité au niveau international. «Il est plus important aujourd'hui d'intégrer une composante souvent marginalisée du calcul à savoir l'abandon scolaire. De fait, les statistiques montrent que 300 000 jeunes quittent annuellement les bancs de l'école. Ce sont donc des chômeurs qui échappent aux statistiques sur le phénomène», décrypte le ministre. Seddiki ne pipe toutefois pas mot sur le sort du projet de stratégie de son prédécesseur, Abdelouahed Souhaïl, qu'il s'apprêtait à annoncer quelques mois avant l'arrivée du gouvernement Benkirane II.

Dans la foulée de la stratégie nationale de l'emploi, les services de Seddiki préparent un autre projet que le ministre juge «ambitieux» : la réforme de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (Anapec). La réforme promise par Seddiki entend élargir la couverture territoriale de l'agence dirigée par Hafid Kamal. «Nous pensons que là où il y a gisement de l'emploi, il faut qu'il y ait une agence Anapec.

Certes, cela représentera des charges financières en plus pour le budget de l'État, mais il faut tout de même le faire», se justifie le ministre. En plus, l'Anapec devrait également s'intéresser aux chômeurs qui n'ont pas de diplôme, mais qui disposent quand même de compétences dans divers domaines. «L'agence s'est intéressée davantage aux diplômés chômeurs notamment et se désintéresse, quelque part, des 800 000 autres qui n'ont pas nécessairement un diplôme universitaire, mais qui ont un savoir-faire dans un domaine donné», explique Seddiki. En outre, le département de l'Emploi compte ouvrir le conseil d'administration de l'agence aux partenaires sociaux, syndicats et CGEM. «Ce qui nous permettra de mieux les impliquer dans la problématique de l'emploi», insiste Seddiki. Cette réforme devrait être assortie de la création d'un Observatoire de l'emploi. Pour le ministre, l'objectif est de disposer d'une vision prospective sur l'évolution du marché de l'emploi pour jouer un rôle de veille sur le système de formation. ■ Saïd Naoumi

Le département de l'Emploi veut ouvrir le conseil d'administration de l'Anapec aux partenaires sociaux.